



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



A VOS AGENDAS !

L'Assemblée Générale du District Artois se tiendra le **SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 au matin à SAINT POL SUR TERNOISE.**

Dès maintenant, réservez cette date !

La convocation et l'ordre du jour de notre Assemblée seront portés à votre connaissance sur le site du District dans la deuxième quinzaine de septembre 2019.

Cordialement à tous.

Jean Louis GAMELIN
Président du District Artois.



MEDAILLE ou PLAQUETTE du DISTRICT ARTOIS

Le District Artois serait heureux d'honorer **1 ou 2 membres bénévoles** de votre club lors de **l'Assemblée Générale d'OCTOBRE 2019** ou lors de la **Soirée des Récompenses** (médaille ou plaquette du District).

Critères pour l'obtention :

Médaille du District : âgé – 50 ans et plus de 10 ans de bénévolat

Plaquette du District : âgé + 50 ans et plus de 10 ans de bénévolat.

Votre proposition sera examinée par la Commission des Récompenses qui vous informera de sa décision.

Nous retourner la fiche de renseignements (ci-dessous) et un CV détaillé (sur feuille annexe) **pour le 2 septembre 2019.**

Le Président du District
Jean Louis GAMELIN



PROPOSITION DE RECOMPENSE

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT PROPOSE

NOM et PRENOM : (en lettres capitales) _____

DATE et LIEU de NAISSANCE : _____ à _____

PROFESSION : _____

ADRESSE : _____

CLUB ACTUEL : (Nom du Club) : _____

Comme joueur : de _____ à _____

Comme dirigeant : de _____ à _____ Fonction : _____

de _____ à _____ Fonction : _____

de _____ à _____ Fonction : _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS pouvant être utilisés pour une intervention lors de la remise des récompenses : anecdotes, faits importants, autres fonctions..... :

Utiliser à cet effet une feuille annexe SVP

NOM et coordonnées téléphoniques de la personne susceptible d'être contactée pour de plus amples renseignements : _____

RECOMPENSES, DECORATIONS déjà OBTENUES à TITRE SPORTIF : _____

Je soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus

Cachet du Club :

Nom et Signature du proposant :



HORAIRES d'ETE

Du lundi 15 juillet au samedi 31 août 2019 :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
(Fermeture des bureaux le samedi).

FERMETURE

Les bureaux du District Artois seront fermés ce **VENDREDI 16 AOUT 2019.**



FORMATIONS D'ARBITRES

3 formations sont programmées au titre de 2019/2020

Pour y participer :

- ouvrir l'onglet « arbitrage » du présent site
- puis le sous onglet « devenir arbitre »

La page donne 3 options :

- . une vidéo et des fiches référentielles à consulter
- . une image « calendrier régional FIA » (c'est cette image qui permet d'accéder au dossier d'inscription)
 - ✓ cliquer sur l'image
 - ✓ une fois l'application ouverte, cliquer sur la ligne bleue « calendrier régional FIA ». S'affichent 2 liens de couleur rouge
 - . le premier (calendrier) fournit la liste des formations avec dates, lieux, horaires et coordonnées des responsables à contacter en cas de difficultés
 - . le second donne accès aux fiches d'inscriptions. Choisir la bonne.

Une fois complet, le dossier d'inscription et ses justificatifs annexes seront à transmettre exclusivement à khamrit@lfhf.fff.fr au plus tard 15 jours avant le début de la formation choisie. ATTENTION ! Tout dossier incomplet sera rejeté.

Les convocations suivront le moment venu.

IMPORTANT : le calendrier précise le nombre de places accordées à chaque formation. Une fois ce nombre atteint, les inscriptions seront closes. La seule solution sera de reporter sur une autre formation celles qui n'auront pas été retenues, avec les mêmes risques si le contingent est complet lorsque le candidat s'inscrira de nouveau.

Jean-Pierre JANNOT

Responsable du Pôle Formations de la Commission des Arbitres de l'Artois



REGLEMENT GENERAL DU DISTRICT

RECTIFICATIF A L'ANNEXE 10 : EXCLUSION TEMPORAIRE APPLICATION IMMEDIATE

Article 5, 1^{er} tiret - il faut :

Avertissement à un officiel d'équipe dans la surface technique :
Présentation du carton jaune et inscription sur la feuille de match.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS

GROUPES D1 A D6

D1 – GROUPE A

OS Annequin - RC Labourse - US Lestrem - COS Marles - FC Montigny - US Noyelles sous Lens - US Rouvroy - US Vermelles (b) - US Vimy (b) - SSCP Wingles

D1 – GROUPE B

ES Anzin - SC Artésien - US Biache (b) - US Billy Berclau - FC Calonne Ricouart - AG Grenay - JF Guarbecque - UAS Harnes - USO Lens - US Noeux (b)

D2 – GROUPE A

OS Aire (b) - FC Bouvigny - ES Bully (b) - Esp Calonne Liévin - FC Camblain - US Gonnehem - ES Haisnes - ES Labeuvrière - ES Laventie - Olympique Liévin - AS Tincquizel - AS Violaines

FC CAMBLAIN reçoit **Stade Delplace à LILLERS (gazon)**

D2 – GROUPE B

FC Auchel - AS Beaurains - US Croisilles - USO Drocourt** - AAE Evin - USA Liévin - USO Meurchin - US Monchy au Bois - ES St Laurent - US St Pol (b) - ES Ste Catherine - FC Tilloy

D3 – GROUPE A

AFCLL Béthune (b) - US Beuvry - USO Bruay (b) - Olympique Burbure – UC Divion - US Gonnehem (b) - FC Hingés – US Houdain - FC La Couture - COS Marles (b) - EC Mazingarbe - AS Saily Labourse

D3 – GROUPE B

AS BBV - AS Brebières - AS Frévent - Olympique Hénin - AS Loison - USSM Loos (b) - AC Noyelles Godault - ASSB Oignies (b) - US Pas - ES St Laurent (b) - SC St Nicolas (b) - AS Vallée la Ternoise

D3 – GROUPE C

AAE Aix - FC Annay** - USA Arleux – Car. Billy Montigny (b) - Stade Béthune (c) - US Ruch Carvin - US Courcelles – ES Douvrin - US Grenay - AS Lens - ES Vendin - US Vimy (c)

D4 – GROUPE A

ES Allouagne - US Annezin - AS Barlin** - JF Guarbecque (b) - US Hesdigneul - ESD Isbergues (b) - DR Lambres - FC La Roupie - FC Lillers - JF Mazingarbe - AS Violaines (b) - AS Tincquizel (b)

D4 – GROUPE B

ES Angres – US Chts Avion - US Billy Berclau (b) - FC Calonne (b) - AG Grenay (b) - FC Hersin - USA Liévin (b) - CS Diana Liévin (b)- AS Noyelles les Vermelles - RC Sains - FC Servins - CSAL Souchez

D4 – GROUPE C

ES Bois Bernard - FC Dynamo Carvin - AS Courrières - AAE Dourges - SC Fouquières - UAS Harnes (b) - USO Meurchin (b) - FC Montigny (b) - US Noyelles sous Lens (b) - US Rouvrois (b) - AOSC Sallaumines - SSCP Wingles (b)

D4 – GROUPE D

US Ablain - AJ Artois - RC Avesnes – Sud Artois Beaumetz - AS Beaurains (b) - FC Camblain (b) - OC Cojeul - JS Ecourt (b) - CS Habarcq - US Monchy au Bois (b) - AJ Neuville - ES Vis Valsensée

D5 – GROUPE A

FC Auchel (b) - FC Kennedy Béthune - Olympique Burbure (b) - FC Busnes - US Gonnehem (c) - US Ham - ES Labeuvrière (b) - US Lapugnoy - ES Laventie (b) - AS Lysois (Robecq) - Int Norrent Fontes - Ent Verquin

D5 – GROUPE B

ES Anzin (b) - SC Artésien (b) - SC AubignySavy - AS Bailleul** - AS BBV (b) – Sud Artois Beaumetz(b) – AS Berneville - US Croisilles (b) - US Pas (b) - US Rivière - ES Saulty ** - FC Tilloy (b)

AS BBV (b) joue à **VAULX**

D5 – GROUPE C

OS Annequin (b) - AS Auchy - US Beuvry (b) - ES Eleu - RC Labourse (b) - FCH Lens - US Lestrem (b) - Olympique Liévin (b) - RC Locon - AS Pont à Vendin - AS Sailly (b) - FC Verquigneul

D5 – GROUPE D

FC Beaumont - AS Brebières (b) - US Courcelles (b) - AS Courrières (b) - AAE Dourges (b) - AAE Evin (b) - Stade Hénin - USO Lens (b) - AS Neuvireuil - AC Noyelles Godault (b) - ES Vendin (b) - Olympique Vendin

D5 – GROUPE E

AAE Aix (b) - Olympique Arras - FC Annay (b) - FC Bouvigny (b) - ASC Camblain - Esp Calonne Liévin (b) - RC Dainville** - CS Habarcq (b) - ES Haisnes (b) - FC Heuchin** - AS Maroeuil - CS Pernes

D6 – GROUPE A

USA Arleux (b) - FC Avion République** - FC Dynamo Carvin (b) - USO Drocourt (b) - FC Estevelles - Stade Hénin (b) - US Izel - AFC Libercourt - USSM Loos (c) - AS Quiéry - FC Thélus - US Tortequenne

LOOS (c) joue **Stade SIKORA - synthétique**

D6 – GROUPE B

ES Agny - Olympique Arras (b) - AJ Artois (b) - OC Cojeul (b) - US Monchy au Bois (c) - US Mondicourt - AJ Neuville (b) - US Rivière (b) - AS Roclincourt - ES St Laurent (c) - ES Ste Catherine (b) - AS Vallée la Ternoise (b)

MONCHY AU BOIS (c) joue à 13 heures

ST LAURENT (c) joue à FEUCHY

D6 – GROUPE C

ES Allouagne (b) - OS Annequin (c) - US Annezin (b) - AS Auchy (b) - FC Busnes (b) – UC Divion (b) - ES Haillicourt - US Maisnil - EC Mazingarbe (b) - JF Mazingarbe (b) - RC Sains (b) - FC Vaudricourt
ANNEQUIN (c) joue à 13 heures

D6 – GROUPE D

ES Angres (b) – US Chts Avion (b) – US Ruch Carvin (b) - US Grenay (b) - Olympique Hénin (b) - AS Lens (b) - CS Diana Liévin (c) - AS Loison (b) - FC Méricourt - ASSB Oignies (c) - AOSC Sallaumines (b) - ES Vendin (c)

DIANA LIEVIN (c) et **ES VENDIN (c)** jouent à 13 heures (sur synthétique pour Liévin Diana)

D6 – GROUPE E

FC Auchel (c) - US Boubers - FC Calonne (c) - ASC Camblain (b) - US Croisette - AS Frévent (b) - FC Hersin (b) - US Houdain (b) - US Monchy Breton** - ES Ourton - US St Pol (c) - FC Servins (b)

SAINT POL (c) joue le samedi à 18 heures au stade L Lagrange

D6 – GROUPE F

AS Cauchy - RC Chocques - JF Guarbecque (c) - US Hesdigneul (b) - FC Hinges (b) - ESD Isbergues (c) - FCE La Bassée - FC Lillers (b) - Int Norrent Fontes (b) - FC Richebourg - AJ Ruitz - AS Vendin

JF GUARBECCQUE (c) joue dimanche à 10 heures

FC LILLERS (b) joue samedi à 18 heures

**** Comptes créditeurs à régulariser rapidement**

Sous réserve d'engagement effectif et de régularisation des sommes dues.

Les clubs ayant régularisé leur situation entre temps ne doivent pas tenir compte du rappel ci-dessus.

Ces compositions sont insusceptibles d'appel.

Toute demande de modification en D5 et D6 ne sera prise en compte qu'avec un courrier d'accord de club permutant.

EQUIPES ENGAGEES EN D7

La liste ci-après reprend les équipes engagées en **D7** à ce jour.

Il y a lieu de signaler au secrétariat les éventuelles erreurs.

Comme chaque saison les groupes seront publiés **fin août** et les engagements tardifs seront acceptés **jusqu'à la 3^{ème} journée de championnat.**

EQUIPES A

JS Achiet - AFC Achicourt - JS Bourecq - ES Thiennes - AEP Verdrel - O La Comté - AS Bonnières - ES Ficheux - ES Roeux - FC Brebières - US Givenchy - FC Kennedy Hénin

EQUIPES B

US Ablain - SC AubignySavy - RC Avesnes - FC Dainville - ES Ficheux - AS Roclincourt - AS Cauchy - DR Lambres - US Lapugny - FC La Roupie - ES Ourton - CS Pernes - JS Bourecq - FC Kennedy Béthune - RC Chocques - ES Douvrin - US Ham - RC Locon - AS Lysois - FC Vaudricourt - Ent Verquin - AS Barlin - ES Haillicourt - US Monchy Breton - FC Richebourg - AJ Ruitz - AS Vendin - AEP Verdrel - AS Bailleul - AS Berneville - AS Maroeuil - US Mondicourt - ES Saully - CSAL Souchez - ES Vis Valsensée - FC Estevelles - US Givenchy - US Izel - AFC Libercourt - FC Méricourt - US Quiéry - FC Avion République - FC Beaumont - ES Bois Bernard - ES Eleu - SC Fouquières - FCH Lens - AS Noyelles les Vermelles - Olympique Vendin

EQUIPES C

SC Artésien - AS Tincquize - AS Vallée Ternoise - ES Allouagne - Olympique Burbure - FC Camblain - ES Labeuvrière - US Ablain - ES Bully - AG Grenay - AS BBV - USO Meurchin -

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.



INFOS COUPE DE FRANCE 2019 – 2020

CALENDRIER

- › Le 1^{er} tour aura lieu le **25 Août** et comportera 63 matches. Seront exemptés, outre les équipes opérant en ligue les équipes de D1 (sauf 2) et 1 équipe de D2
- › Le 2^{ème} tour se déroulera le **1^{er} septembre** et comportera 46 matches avec les qualifiés du 1^{er} tour, les équipes de D1 et D2 exemptées du 1^{er} tour ainsi que les équipes évoluant en R2 et R3.

FEUILLES DE MATCH

- › **L'utilisation de la FMI est obligatoire** et la transmission devra intervenir le jour du match au plus tard à **19 heures. Il est indispensable de télécharger la nouvelle version.**
- › Les clubs ont la possibilité de faire figurer 16 joueurs dont obligatoirement 2 gardiens numérotés 1 et 16 les autres joueurs étant obligatoirement numérotés de 2 à 15.

ARBITRAGE

- › 1^{er} tour : 1 seul arbitre central
- › 2^{ème} tour : 1 arbitre central et 2 assistants pour toutes les rencontres concernant les clubs de ligue et un seul arbitre central pour les autres rencontres. Pour les rencontres prévues avec un seul arbitre les clubs intéressés peuvent faire la demande de 2 assistants à leurs frais, auprès de la CAA.

REGLEMENTATION

- › En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 2 fois 15 minutes se déroule, puis, en cas de nouvelle égalité, il sera procédé aux tirs au but.
- › 3 remplacements sont autorisés, les remplacés ne pouvant pas revenir sur le terrain. En cas de prolongation un 4^{ème} remplacement est autorisé.
- › Pas d'exclusion temporaire pour un joueur averti

LOIS DU JEU

› Vous pouvez consulter les modifications intervenues aux lois du jeu sur le site internet de la Ligue, rubrique : arbitrage, sous-rubrique : actualités, les nouveautés et sur le site du district.

ADMINISTRATIF

› Les réserves sont étudiées par la commission Juridique régionale et doivent donc être appuyées auprès de la ligue.

› Toutes les affaires disciplinaires sont traitées par la commission régionale de discipline.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

SEMAINE du 12 au 18 AOUT 2019

Du 15 au 18 août

US VIMY
US ABLAIN

Seniors
Seniors

18 août

USO DROCOURT

Seniors